



COMMUNE DE CHAMPAGNEY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL NUMERO 3-2021

DU 9 AVRIL 2021 A 20H00

Présents à 20H00 : Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Claude JOSSERAND, Patrick EMERY, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Bénédicte VERNE, Pierre VERNE

Absente excusée : Stéphanie LEROY

Secrétaire de séance : Bénédicte VERNE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 26 MARS 2021

Voté à l'unanimité.

TAXES LOCALES 2021

Le maire rappelle au CM qu'en application de l'article 16 de la loi de finance pour 2020, les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Le CM décide de fixer comme suit les taux des taxes locales :

- TFB (taxe foncière sur le bâti) : 44,36%
- TFNB (taxe foncière sur le non bâti) : 37%

Suite à la réforme de ces taxes, en 2021 nos habitants payeront 6000 EUROS de moins.
Voté à l'unanimité.

SUBVENTIONS PRIVÉES 2021

Le CM fixe les subventions privées de la commune comme suit :

- SERRE VIVANTE : 160 EUROS
- ADMR : 400 EUROS
- AJENA : 40 EUROS
- ASS. LIEUT. LOUVETERIE : 150 EUROS
- ASS. FOOT MOISSEY : 300 EUROS
- ASS. FOOT PESMES : 300 EUROS
- CENTRE L. BERARD (anti-cancer) : 200 EUROS
- SOUVENIR FRANÇAIS : 80 EUROS
- SAPEURS-POMPIERS : 200 EUROS

Voté à l'unanimité.



COMMUNE DE CHAMPAGNEY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL NUMERO 3-2021

DU 9 AVRIL 2021 A 20H00

BUDGET PRIMITIF 2021 FORÊT

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		87 772		3 954
Prévisions 2021	183 252	95 500	41 094	37 140
TOTAL	183 252	183 252	41 094	41 094

Voté à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2021 PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		174 982	128 581	
Prévisions 2021	549 682	374 700	500 705	629 286
TOTAL	549 682	549 682	629 286	629 286

Voté à l'unanimité.

TRAVAUX EFFACEMENT RÉSEAUX AVEC SIDEC

Suite à la demande de la commune, le SIDEC a transmis une convention pour l'exécution de cet aménagement à haute de 144 680 EUROS. A charge pour la commune 68 029 EUROS. Voté à l'unanimité.

REMBOURSEMENT ANTICIPE PRÊT COURT TERME

Le maire propose de rembourser le prêt court terme de 120 000 EUROS. Voté à l'unanimité.



COMMUNE DE CHAMPAGNEY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL NUMERO 3-2021

DU 9 AVRIL 2021 A 20H00

QUESTIONS DIVERSES

- Travaux 2021 à la suite du plan de relance :
Les dossiers sont complets et nous attendons les dernières subventions pour :
 - voirie Nilieu
 - toits dépendances ancienne cure et petite fontaine
 - mur ancienne cure
 - pompe à chaleur mairie
 - sécurité carrefour CD112 et rue Basse
- Fibre optique :
Le département gestionnaire de la fibre optique dans nos communes se propose d'installer « la fibre optique pour tous » (prise très haut débit dans chaque maison).
Ce dossier sera concrétisé d'ici la fin de l'année.

Clôture de séance 22H00